

COMPE RENDU DE LA REUNION DU 2 SEPTEMBRE DU BUREAU DU PÂTIS TATELIN

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

1 – Remise des jardins vacants :

Le n° 65 a été remis à Monsieur ZITOUNI Samir

LE N° 77 a été remis à Monsieur DALL Kérédine.

Le Sièges a été prévenu, leurs fiches sont à classer dans le dossier du Pâtis Tatelin.

2 – Listing des Jardins :

Yvon a fait une remise à jour du fichier des jardins, avec noms, adresses, tel et mails des adhérents.

Il en remet des exemplaires papiers, un format excel a été envoyé aux membres du bureau qui ont internet.

3 – Outils :

Jean-Yves a acheté une nouvelle taille haie et le carburant nécessaire à son utilisation.

Il n'est pas encore mis en service, Les membres masculins du bureau vont se mettre au courant de son utilisation. Il est décidé que cet outil, qui peut être dangereux ne sera pas prêté, mais que seuls les personnes initiées s'en serviront et devront faire attention à l'utilisation du mélange.

Lucien est volontaire pour faire une partie de la taille des haies, il est noté que l'on n'effectuera pas le ramassage des tailles qui sera demandée aux jardiniers riverains.

Différents petits objets ont dernièrement disparu, (jerrican de mélange et verre doseur) il est donc demandé aux membres du bureau d'être très vigilants pour le prêt de matériel ; une case supplémentaire, précisant le nom de la personne du bureau qui effectue le prêt a été rajouté sur le formulaire.

Jean-Yves devra signaler à André DOLIVET, Trésorier du Siège, le montant de ce nouvel outil, pour qu'il soit ajouté à la garantie de l'assurance des locaux du Pâtis Tatelin.

Il reste 70,80 € pour l'achat de matériel sur l'année ; ils permettront d'acheter 2 faucilles, droitier et gaucher.

Encombrement du local à outil : il est demandé aux personnes qui ont déposé du matériel de le récupérer, une demande de « benne » sera faite lors de la visite de M. ROUX, pour dégager les encombrants (dans le local et dans les jardins).

4 – Application du règlement :

Point sur les jardiniers qui ont été alertés sur le non-respect du règlement intérieur :

Jardin 28 : peu de changement

Jardin 47 : rien de fait.

Jardin 24 : délai jusqu'au 31 octobre.

Jardin 51 : rien de fait

Jardin 71 : mail envoyé au Siège, est convoqué le 15 septembre à 18 h 30.

Ces points seront traités par le Siège, lors d'une prochaine réunion du Bureau élargi pour la suite à donner.

5 – Cuves et composteurs :

La réponse de Monsieur ROUX pour les cuves qui fuient a été envoyée aux personnes concernées et est affichée sur le panneau près des locaux communs.

Pas de réponse pour la demande de composteurs supplémentaires.

6 – Visite de la Ville :

Bernard suit ce point et contacte Monsieur ROUX, quand la date sera connue, un mail et un affichage sont prévus pour en informer les jardiniers.

7 - Commande de fumier et de paille :

Jean-Yves prend contact avec les fournisseurs pour connaître leurs possibilités et leurs tarifs et nous tient informés pour que l'on puisse diffuser.

8 – Bernard indique que certaines informations sont à faire remonter rapidement au Siège :

La date de notre A.G. – le 3 décembre à 10 h à la salle de la Mairie de quartier N-E semble une bonne date ; Carletta prendra contact pour voir si la salle est libre.

Repas des bénévoles offert par le Siège le 8 octobre :

Jean-Yves, Yvon (et sa femme ?) Bernard , Carletta sont OK.

Reçu du siège, la liste des impayés pour le Pâtis Tatelin, il serait bon de faire un rappel oral, à ces personnes, si nous les rencontrons dans les jardins.

Un jardinier a envoyé un mail au Siège pour poser la question de **l'arrosage au tuyau** ; la réponse est diverse selon V. LOUVEAU, l'arrosage au tuyau est interdit, mais il est possible de remplir 1 fois sa cuve. Selon L.GOURIO, toute utilisation du tuyau est interdite, si la cuve est vide, on va chercher de l'eau à l'arrosoir.

Cette question devra être clarifiée au prochain grand bureau du Siège.

Marie-Claude se joint à nous , pour donner à Carletta les documents en sa possession, puis pot de l'amitié pour son départ.